L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, 17 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 31 MARS 1893.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de maison, etc.

Thomas Sully vs. H. R. Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,267.—Divisions E. Vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, instituée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, le MARDI 4 avril 1893, à 10h30 heures de M. de la présente, après affiches, à savoir:

Un lot de terre, situé à Gentilly, rue Elysian Fields, entre les rues Derbigny et Roffignac, mesurant 30 pieds de front sur la rue Elysian Fields, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, avec les constructions et améliorations dessus érigées, consistant en une maison à deux logements, portant le No 3,501 de la rue Elysian Fields.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 mars—21 25 30—avril 4

Mme Louise Itzstan et son mari Jacob Itzman vs Marks et Miller.

Les mêmes vs le même et Charles C. Heyle vs le même.

Nos 23,691, 23,694 et 23,695.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. Vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. J. Paris Hidreth, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, dans les heures prescrites par la loi, à la porte principale du Palais de Justice, à savoir:

Un terrain, situé à la Nouvelle-Orléans, sur le côté nord-est de la rue Roffignac, à 100 pieds de l'angle nord-est de la rue Roffignac et de la rue Prytania, mesurant 30 pieds de front sur la rue Roffignac sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, avec les constructions et améliorations dessus érigées, consistant en une maison à deux logements, portant le No 1,324 de la rue Roffignac.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
Constable.

22 mars—22 27—avril 4

Succession de Mme T. Van Hallen vs. George Bradford.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 23,638.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 4e jour d'avril 1893, à midi, à la porte principale du Palais de Justice, entre St-Charles et Carondelet, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 5me jour d'avril 1893, à midi:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré au mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
Constable.

22 mars—22 30—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. No 23,640. En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans la cause entre ci-dessus numérotée intitulée William R. Rouland, exécuteur testamentaire, vs Mlle Emma L. Thomas, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, le VENDREDI, 14e avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts que la dite défenderesse possède dans et sur la propriété ci-après décrite, à savoir: une moitié indivise indivise dans une portion de terre située dans le Premier District de cette ville d'une étendue de 30 pieds sur la rue Tchoupitoulas, entre la rue Delaronde et la rue Delord, mesurant 119 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue Tchoupitoulas sur 125 pieds de profondeur et face à chacune des rues Delaronde et Delord, et subjette à tous les droits légaux revenant à Mme Rouland, épouse Thomas, transférés de la dite propriété audit Belsom, enregistré dans le C. H. Book 109 fo. 276.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. H. BRADY,
Constable.

22 mars—22 30—avril 5

AVIS DE SUCCESSION.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,264.—Succession de Alfred Goldthwaite—Divisions D.—Attendu que John Still, résidant à Louisville, Kentucky, tuteur des mineurs Lee Faulkner, Mary Elma, Eugene et Thomas P. Goldthwaite, a demandé à cette cour l'autorisation de recevoir de l'exécuteur datif à part des dite mineurs dans la succession d'Alfred Goldthwaite, de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui cela concerne de donner ses raisons pour lesquelles s'il y en a, dans les trois jours après la date de la première publication de cet avis, pourquoi la demande dudit pétitionnaire ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.

RUG. D'ERBIGNY,
Greffier Greffier.

Nouvelle Orléans, 28 mars 1893.

29 mars—29—avril 5 12 19 26

Succession de John Lee et en femme de Cecelia B. Lee minors.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,399—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Lex, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

29 mars—29—avril 2 7 9

Succession de Mme T. Van Hallen vs. George Bradford.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 23,638.—Division D.—Attendu que Mme Joséphine Marie Quaman, veuve de John Wagner, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir copie lettres d'administration dans la succession de feu John Wagner, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qu'il peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

26mars—28 28 avr

Succession de Henriette Davidson, veuve de John Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,511—Division D.—Attendu que Bernard Mayille, pris et tenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir copie de lettres d'administration dans la succession de feu Mme Henriette Davidson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qu'il peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

23 mars—22 28—avril 4

Succession de George W. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,543—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Richard W. Walker, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

23 mars—22 28—1 avril

Succession de Capitaine Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,490—Division C—Attendu que Mme Clémentine Roger, veuve d'un premier mariage de Cayetano Morin, et restant femme de Louise Daquet, a présenté une pétition à cette Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Cayetano Morin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

23mars—28 28 avr

Succession de Mme Catherine Richardson, femme de Charles J. Grogson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,385—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles J. Grogson, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

21 mars—21 28 30

Succession de Mme Julia M. Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,626—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Richard W. O'Brien, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

23 mars—22 28—1 avril

Succession de Capitaine Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,490—Division C—Attendu que Mme Clémentine Roger, veuve d'un premier mariage de Cayetano Morin, et restant femme de Louise Daquet, a présenté une pétition à cette Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Cayetano Morin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

23mars—28 28 avr

Succession de Mme Paul Gaudet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,787—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mortimer Gaudet, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

23mars—28 28 avr

Succession de Mme Paul Gaudet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,787—Division D—Attendu que Mme Joséphine Marie Quaman, veuve de John Wagner, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir copie lettres d'administration dans la succession de feu John Wagner, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qu'il peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

23mars—28 28 avr

Succession de Mme Paul Gaudet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,787—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mortimer Gaudet, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

23mars—28 28 avr

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 30 MARS—CLASSE No 175
Tirage de 4 heures P. M.

26	3	22	24	3	38	73	63	18	28	33	27	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

Et désignons nous apposons notre signature.

Ce 30 mars 1893—4 heures P. M.

J. A. A. BOURSAUD.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les soussignés certifient que les tirages ci-dessus ont été vus en tout temps dans toutes leurs opérations.

J. H. Early
M. J. Labatt
L. F. Villeré
COMMISSAIRES.

Le col. C. F. Villeré remplace le Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semi-annuels. Le Gén. Beauregard, toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le représenter aux tirages. M. Villeré a déjà présidé à neuf de nos tirages.

Nous consignons Banques et Banquiers pour tous tous les Lots payés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

NEW MARKET BANK, Pres. L. A. Nat. Bank
JNO. M. CONNOR, Pr. State N. Bank.
A. BALDWIN, Pres. of N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE
NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 11 AVRIL 1893

GROS LOT:
$75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000	00
1 Lot de	20,000,	20,000	00
1 Lot de	10,000,	10,000	00
1 Lot de	5,000,	5,000	00
2 Lots de	2,500,	5,000	00
5 Lots de	1,000,	5,000	00
25 Lots de	300,	7,500	00
100 Lots de	200,	20,000	00
200 Lots de	100,	20,000	00
200 Lots de	50,	10,000	00
500 Lots de	40,	20,000	00

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit	$10,000	00
100 Lots de	60,	6,000	00
100 Lots de	40,	4,000	00

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$99, soit	$19,980	00
999 Lots de	$99,	19,980	00
2,434 Lots se montant à		$265,460	

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.
OU PAR MANDAT DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et les payons d'avance par frais d'express. Les BILLETS et les LISTES DE 1 OTS envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTE LOTERIE, nous avons pris avec nos amis de Washington des mesures pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de tous.

Les difficultés des lois seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, aux frais de nos clients.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui lui a été donnée par la Constitution de l'Etat, et qui en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En soumettant un Bulletin de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE à voyez que le Billet soit daté: A la Nouvelle-Orléans, que le Tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président, qu'il soit endossé avec les signatures des Gens. Tant T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, agissant en vertu de pouvoirs spéciaux Législatifs, par l'intermédiaire de leurs Présidents, du payement à un porteur qui les présente à Nouvelle-Orléans.

Il y a tant de soyez-vous inefficaces et malheureux à vendre sur le marché pour lesquels les soussignés reçoivent d'énormes prix, que les acheteurs doivent y faire attention, et ne prendre de soi-disant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et que nous dirigeons et surveillons en personne ces tirages qui nous en donnent l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous invitons la Compagnie à se servir dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons notre signature de signatures.

J. A. Early
M. J. Labatt
L. F. Villeré
COMMISSAIRES.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur dans le Faubourg Bayou Saint-John.

Sophie Beudernagle, veuve de John Beudernagle, Exécutrice Testamentaire,
Versus
Mme Susan Ann Sampson et Thos H. Sampson, son mari, pour l'autoriser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,301.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux morceaux de terre de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Nouvelle-Orléans, dans le Premier District de cette ville, dans l'Isle Bayou St-John, dans le Square No 1 de la Commune, bornés et délimités comme suit, à savoir:

Le premier morceau de terre, commençant à 100 pieds de l'angle nord-est de la rue Bayou St-John et de la rue Lafayette, et mesurant 100 pieds de front sur la rue Bayou St-John sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, et borné comme suit, à savoir: au nord-est par la rue Lafayette, au sud-ouest par la rue Bayou St-John, au nord-ouest par la propriété de Mme Sampson, et au sud-est par la propriété de Mme Sampson.

Le deuxième morceau de terre, commençant à 100 pieds de l'angle nord-est de la rue Bayou St-John et de la rue Lafayette, et mesurant 100 pieds de front sur la rue Lafayette sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, et borné comme suit, à savoir: au nord-est par la rue Lafayette, au sud-ouest par la rue Bayou St-John, au nord-ouest par la propriété de Mme Sampson, et au sud-est par la propriété de Mme Sampson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30mars—30—avril 6 13 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de Shérif.

Erbarbier & Behan vs Crescent Nits Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,974.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MERCREDI, 5 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre située dans le Troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Isle borné par les rues Chartres, St-Ferdinand, Prytania et Esplanade, mesurant quarante pieds de front sur la rue Chartres sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles et bornée comme suit, à savoir: au nord-est par la rue St-Ferdinand, au sud-ouest par la rue Chartres, au sud-est par la rue Esplanade et au nord-ouest par la propriété de Mme Sampson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 mars—30—avril 6 13 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une jolie maison de résidence simple et bon marché, à deux étages.

Dans la paroisse susdite et au Sixième District ainsi que
Terrain 61' 1" x 120'.
Avenue Nashville, près de l'Avenue St-Charles.

Cette maison de résidence simple, en bois, à deux étages nouvellement construite, sur l'avenue Nashville, entre la rue Prytania et la rue St-Charles, ayant un grand salon, salle à manger, cuisine, corridor à l'arrière et en façade, galerie, quatre chambres à coucher, chambre de domestique, chambre à bain, gaz partout, maison à l'eau de citerne, etc., etc., devront pour mettre le charbon, le bois et lavoir, grillage en fer, allée Schillinger, à la partie de l'arrière et 1 mètre 61' 1" de façade, à l'avenue Nashville, sur 120' de profondeur.

Le plan en sera exposé à la Bourse.

Dans l'affaire de
Thomas H. Underwood vs Jerusus Maurice & Rothoff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,108.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 avril 1893, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain terrain ou morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en tous droits, voies privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Isle Bayou St-John, et borné comme suit, à savoir: au nord-est par la rue Bayou St-John, au sud-ouest par la rue Lafayette, au nord-ouest par la propriété de Mme Sampson, et au sud-est par la propriété de Mme Sampson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 mars 9 16 23 30—avril 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente au risque et dépens de John M. Hyman, acquéreur forcé de cette propriété ci-dessous décrite

Vente de propriété de valeur dans le sixième District.

John E. Breaux versus Thomas Kearns; No 37,342.

John E. Breaux versus Thomas Kearns; No 37,343.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, designé par le numéro municipal 63 rue de l'Esplanade, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Isle Bayou St-John, et borné Roffignac, Royale, Pair et Chartres, laquelle dite partie de terre mesure trente-trois pieds de front sur la rue de l'Esplanade sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et à la rue Esplanade, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent soixante pieds et demi, le tout plus ou moins de front sur la rue de l'Esplanade.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 mars—30—avril 6 13 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de Shérif.

Erbarbier & Behan vs Crescent Nits Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,974.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Isle bornés par les rues Chartres, St-Ferdinand, Prytania et Esplanade, mesurant chacun quarante pieds de front sur la rue Chartres sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, et bornés comme suit, à savoir: au nord-est par la rue St-Ferdinand, au sud-ouest par la rue Chartres, au sud-est par la rue Esplanade et au nord-ouest par la propriété de Mme Sampson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 mars 9 16 23 30—avril 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le sixième District.

John E. Breaux versus Thomas Kearns; No 37,342.

John E. Breaux versus Thomas Kearns; No 37,343.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de saisie et vente, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, designé par le numéro municipal 63 rue de l'Esplanade, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Isle Bayou St-John, et borné Roffignac, Royale, Pair et Chartres, laquelle dite partie de terre mesure trente-trois pieds de front sur la rue de l'Esplanade sur une profondeur entre lignes parallèles de cent soixante pieds et demi, le tout plus ou moins de front sur la rue de l'Esplanade.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 mars 9 16 23 30—avril 6 12

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent:

Un cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

MARS 1893.

L'Avenir, journal quotidien, paraît tous les DIMANCHES.

Liste de publication

Bourjac, Théodore	Fermier	(Mort)
Boumal (époux)	Garde	(Mort)
Candidat, Jacques	Feliston, Auguste	
Commerce, Vincent	Carrondelet, Auguste	
Charvet, Jean	Farrandon, Anne et	
Cot, F. T.	Célestin.	
Desplang, Augustin	Arenas, (Madame	
Bonet, Jean Pierre Antoine	Serg, Benjamin	
Esquerré, Firmin		

LETTRES.

Boustoure, Paul — Travers, Joseph
Mme Veuve Boucecarrère. Tremoulet, Henri.

N.B.—Ainsi qu'il est annoncé, quelques personnes ont déjà réclamé leurs lettres, mais celles qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, n'ont pas à se déranger, il suffit d'envoyer, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane

Le Gérant du Consulat de France,
Signé: G. METRIER.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie & Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvelle.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytania & Nouvelle.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magasins et St-André.
19 Rue Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Prytania.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Baronne et Dryades.
28 Jackson et Claiborne.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
33 Station de Police, Prytania.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du Dame Proulant
37 Rose et Magnolia.
38 Entrepôt et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 11 Calliope.
54 Rampart et Delord.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Front de la rue Lafayette.
64 Camp et Peyrtas.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt de l. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magasins et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Barcane.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Commune.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Bienville.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Iberville et Bienville.
154 Station de Police, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prieur de Pavoine.
241 Porte de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Station de Police, Esplanade.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9 Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysée
316 Claiborne et St-Bernard.
321 Lapeyrouse et White.
312 Lallarpe et White.
413 Remparte et Espagne.
414 Potée et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
418 Prieur à Deton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louise et Remparts.
512 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
513 Dauphine et Indépendance.
514 Scalles des cars, Pelegrue.
515 Casernes des Etats Unis
Dauphine

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil du contenu de magasin

No 80 rue Magazine.

Comprenant un grand assortiment de

Whiskies, Brandies, Rock & Rye, Vin de Porto, Genièvre, Bitters, Schnapps, pour Mash, Absinthe, Vermouth, Rhum, Kirsch-wasser, Fruits à l'eau-de-vie, etc., de diverses marques et qualités.

—Aussi—

Cigares, —Ainsi que—

2 coffres-forts, 2 couch registres, (enlightening power for Parger)—1 sidebeard, caisse d'échantillons, comptoirs, tonneaux, bouteilles, verres, bouchons, etc., Divers, etc.

Meubles de bureaux,
Et divers autres articles, etc.

Dans l'affaire de

Jos. Baum et fils vs Samuel I. Solomon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 37,808.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, le MARDI, 4 avril 1893, à 10 heures 30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le fonds de commerce,

Le contenu du dit magasin, comprenant la propriété ci-dessus et autre. Le tout d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 mars—21 25 29—avril 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Cinquième District.

Simon Pfeifer vs Charles H. Robbins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 38,303.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 26 avril 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Isle compris entre les rues Moures, Madison, Lapeyrouse et Dauphine, actuellement désignés comme les Nos 1 et 2 de la Subdivision du Square No 249 de la ville de Nouvelle-Orléans, ayant chacun trente pieds de front sur la rue Moures sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et bornés comme suit, à savoir: le dit lot No 1 au nord-est par le dit lot No 2, au sud-ouest par la rue Moures, au nord-ouest par la rue Madison et au sud-est par la rue Dauphine; le dit lot No 2 au nord-est par la rue Dauphine, au sud-ouest par le dit lot No 1, au nord-ouest par la rue Madison et au sud-est par la rue Lapeyrouse.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 mars—30—avril 6 13 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une jolie maison de résidence simple et bon marché, à deux étages.

Dans la paroisse susdite et au Sixième District ainsi que
Terrain 61' 1" x 120'.
Avenue Nashville, près de l'Avenue St-Charles.

Cette maison de résidence simple, en bois, à deux étages nouvellement construite, sur l'avenue Nashville, entre la rue Prytania et la rue St-Charles, ayant un grand salon, salle à manger, cuisine, corrid